

Questions orales

[Traduction]

M. Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, je tiens à dire au ministre: «Demandez, vous, aux consommateurs qui se présentent à la caisse des supermarchés, si les prix qu'ils paient sont exagérés. Le ministre n'a qu'à leur demander ce qu'ils pensent de la hausse du coût de la vie intervenue sous le gouvernement libéral actuel. En 1972 quand le gouvernement libéral a constaté la hausse rapide du prix des aliments, il a accordé une subvention au lait et au pain pour aider le consommateur. A l'époque, le gouvernement savait agir. Si le ministre de la Consommation et des Corporations est sincère quand il dit vouloir protéger le consommateur, que va-t-il faire pour aider ces Canadiens, spécialement ceux à revenus fixes, pour faire face à cette montée 1980 du prix des aliments?»

[Français]

M. Ouellet: Madame le Président, il est évident que périodiquement le gouvernement canadien annonce des programmes pour aider les consommateurs canadiens. Je pense que le budget du ministre des Finances est un exemple du souci du gouvernement canadien de protéger les consommateurs. Il est clair que, quand nous pensons à ce qu'auraient pu être les conséquences désastreuses si nous avions subi le budget du gouvernement précédent, la situation des consommateurs canadiens aujourd'hui serait bien pire que ce qu'elle est présentement.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES PRESTATIONS PERÇUES FRAUDULEUSEMENT

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, j'aimerais poser une question au sujet d'un dossier très sérieux qui a probablement été examiné en conseil général des ministres, quoique le ministre compétent soit absent aujourd'hui. Il s'agit des répercussions des dépositions faites à Ottawa au cours du procès d'un nommé Hawley Black, accusé d'avoir fraudé la CAC. J'adresserai ma question au vice-premier ministre, au ministre suppléant de l'Emploi et de l'Immigration ou à celui qui voudra répondre.

M. Yvon Charlebois, directeur exécutif de la CAC, a déclaré au cours du procès que le chiffre de 290 millions estimé par le vérificateur général pour le montant des prestations versées en trop par la CAC, du fait de fraudes ou faute de contrôle, n'est exact qu'à 100 millions près.

M. McGrath: Incroyable.

M. MacKay: Il a également affirmé qu'un type de Calgary possédant 109 cartes NAS avait présenté 59 demandes de prestations à la CAC, que deux types de Montréal possédant 60 cartes NAS avaient touché \$32,000 en deux mois, etc. Je voudrais donc savoir ce qu'on fait en dépit de ce que le ministre déclarait le 16 avril?

Des voix: Question.

M. MacKay: J'y arrive. Je veux demander au gouvernement, au vice-premier ministre ou à un ministre quelconque ce qu'on fait pour mettre fin à ces fraudes, qui coûtent tellement d'argent, et pour diriger cet argent vers ceux qui en ont vraiment besoin.

[Français]

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme le député l'a signalé, justement le cas de M. Black est un exemple à l'effet que les forces de sécurité et de l'inspection du ministère sont capables de surveiller et c'est pour cette raison-là que M. Black est devant les tribunaux et qu'il y a eu procès.

En ce qui a trait aux efforts déployés par le ministère, le rapport de l'an dernier du vérificateur général a clairement indiqué qu'il y avait eu progrès en ce qui regarde la vérification par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration relativement aux fraudes, et le cas que l'honorable député a signalé est un exemple à l'effet que le ministère est capable de surveiller ses intérêts.

● (1140)

[Traduction]

ON DEMANDE SI LES FRAUDES ÉTAIENT COMMISES DE PROPOS DÉLIBÉRÉ

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au solliciteur général, mais avant de le faire, je tiens à préciser au député de l'autre côté que c'est précisément ce qui n'est pas arrivé. M. Black n'a pas été inculqué à la suite d'un contrôle des prestations, mais par pur hasard dans le cadre d'une autre affaire qui n'avait absolument rien à voir avec celle-ci, comme le député le constatera s'il se donne la peine de lire les témoignages.

Je voudrais demander au solliciteur général si M. Black est un journaliste et s'il a déjà travaillé pour son ministère. Je voudrais aussi savoir, étant donné que certains faits prouvent que M. Black a agi ainsi de propos délibéré dans le but de dénoncer cette lacune de l'assurance-chômage, si le solliciteur général ou le ministre de la Justice chercheront pas à déterminer si M. Black n'a pas en fait rendu service à la population en agissant ainsi. Lorsqu'on en sera à fixer sa peine, ces deux ministres tenteront-ils de faire valoir ces circonstances atténuantes pour obtenir une exonération totale ou partielle de M. Black? J'imagine que le solliciteur général, étant donné l'importance de cette affaire, sait ce qu'il en est.

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Je suis parfaitement au courant de l'affaire et nous ne ferons aucune tentative particulière en faveur de M. Black.

* * *

PETRO-CANADA

LA CONSTRUCTION D'UNE TOUR DE SONDAGE

M. Howard Crosby (Halifax-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et a trait à Petro-Canada et à la construction maritime. Le président de Petro-Canada a annoncé à Halifax la construction d'une tour de sondage de 100 millions de dollars pour la prospection de gisements sous-marins de pétrole et a dit qu'elle serait construite dans la région de l'Atlantique. Toutefois, les gens de la région doutent que nos chantiers maritimes de la côte de l'Atlantique aient la compétence voulue pour exécuter un projet de ce genre. Le ministre dira-t-il quelles mesures il prend pour s'assurer que ce projet énergétique canadien profitera aux chantiers maritimes du